

COORDINATION RÉGIONALE

Clair Obscur

5 rue de Lorraine, 35000 Rennes
www.clairobscur.info

• Coordination
Anne Bargain & Jacques Froger : anneh@clairobscur.info
02 23 46 85 92

Rectorat de l'Académie de Rennes

• Conseillère relais du dispositif
Maryse Prigent : Maryse.Prigent2@ac-rennes.fr

PARTENAIRES

Le dispositif Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne est financé par la Région Bretagne. Une partie de ce financement est octroyée au nom et pour le compte de l'Etat par Délégation de compétences. Il s'agit d'un dispositif national initié par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le Ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne est coordonné par l'association Clair Obscur. La Région Bretagne accompagne le développement du dispositif sur le territoire régional, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat de l'Académie de Rennes, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et les salles de cinéma partenaires. Composé des partenaires du dispositif, le comité de pilotage définit les orientations régionales de l'opération.



LES FILMS

Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de formation des jeunes spectateur·trice·s au cinéma, dans sa diversité et sa pluralité, abordant à travers une sélection de longs et de courts métrages, les grands noms de l'histoire du cinéma et la jeune création.

Apporter aux élèves une meilleure appréhension de leur environnement et une plus grande ouverture aux autres, les aider à se forger un esprit critique, tels sont les enjeux qui fondent la politique de sensibilisation à l'image portée par Clair Obscur et ses partenaires.

La programmation 2022-2023 interpelle les spectateurs sur la place des monstres dans les représentations cinématographiques : le monstre, étymologiquement, c'est ce que l'on montre... Le cinéma propose, depuis ses débuts, des monstres à l'écran, de l'aimable au plus terrifiant. Qui sont-ils ? Où se cachent-ils ? Sont-ils vraiment ceux que l'on croit ? Les monstres peuvent-ils alors nous aider à nous construire, à révéler le meilleur de notre humanité ?

Courts métrages projetés en avant séance, en partenariat avec Bretagne tout court / Zoom Bretagne

MODALITÉS

Objectifs

Lycéens et apprentis au cinéma est un dispositif national d'éducation aux images qui s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles (BTS inclus), des Maisons Familiales et Rurales (MFR) et des Centres de Formation des Apprentis (CFA). Les objectifs de Lycéens et apprentis au cinéma sont d'éveiller la curiosité des élèves, de leur permettre d'acquérir, d'enrichir et de diversifier leur culture cinématographique, de développer leur regard et leur sens critique face à l'image dans toute sa diversité et de découvrir des films en salle de cinéma à raison de 3 films minimum par an pour les lycées et de 2 films pour les CFA.

Inscription

L'inscription se fait exclusivement en ligne sur le site de Clair Obscur : du mercredi 31 août au jeudi 15 sept. 2022 inclus.

www.clairobscur.info (rubrique Actions culturelles / Lycéens et apprentis au cinéma).

L'inscription de toutes les classes de l'établissement est faite par l'enseignant·e relais ;

• Les coordonnées (adresse e-mail, téléphone) de tous·te·s les enseignant·e·s participant·e·s doivent être transmises afin de simplifier les relations entre les enseignant·e·s et les salles partenaires ;

• Les dates connues d'indisponibilité (stages, alternance, voyages scolaires, examens...) doivent être communiquées afin d'établir au mieux le calendrier des projections ;

• Au moment de l'inscription, il sera également demandé pour chacune des classes : le pré-choix des films des 2^e et 3^e trimestres. Ces choix seront à valider à l'issue des prévisions de 2^e trimestre. Ces choix seront à valider à l'issue des prévisions de 2^e trimestre.

Calendrier

Le calendrier des projections est établi par Clair Obscur en tenant compte des contraintes des établissements scolaires et des salles de cinéma partenaires. La coordination communique des périodes de projections aux enseignant·e·s et aux salles partenaires, qui prendront ensuite contact directement pour fixer les dates précises des séances. En cas de difficulté ou de changement majeur, la coordination aménagera les calendriers.

Enseignant·e·s relais

L'enseignant·e relais est désigné·e dans chaque établissement pour être l'interlocuteur·trice privilégié·e de la coordination.

Ses missions :

• informer sa direction et le ou la référent·e culture de l'inscription de son établissement et du déroulement de l'opération ;

• recueillir et garantir la diffusion des informations dans son établissement : informations générales du dispositif, questionnaires d'évaluations, bilan annuel ;

• gérer la distribution des documents pédagogiques

• s'engager à être l'intermédiaire entre la coordination, la salle partenaire, les enseignant·e·s participant·e·s et la direction de l'établissement sur les aspects pédagogiques et logistiques du dispositif : inscriptions des classes, signature d'une convention de partenariat avec la salle, organisation des séances et du transport des élèves, présence des enseignant·e·s aux stages, inscription aux actions complémentaires...

• dans l'impossibilité d'assurer une séance, s'engager à prévenir impérativement, deux jours avant la projection, la salle de cinéma partenaire et la coordination.

Conditions tarifaires – Pass Culture accepté

Les élèves assistent à une projection minimum par trimestre. Le tarif est de 2,50 € par séance et par élève (gratuit pour les accompagnateur·rices). Afin de préserver le confort des projections, il est recommandé de ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance. Pour assurer la viabilité économique du dispositif pour les cinémas partenaires, un minimum de 50 élèves par séance est conseillé. À cet effet, lycées et CFA peuvent regrouper leurs effectifs en se rapprochant de la salle et de la coordination.

Enseignant·e·s

Chaque enseignant·e s'engage sur les points suivants :

• assister à trois projections minimum par an pour les lycées ou à deux projections minimum par an pour les CFA ;

• être présent·e, ou représenté·e, lors des journées de prévisionnement afin d'assurer la qualité du travail pédagogique autour des films ;

• encadrer les élèves de sa classe sur une projection par trimestre, sur le temps scolaire ;

• s'adresser à l'enseignant·e relais pour toutes demandes relatives au dispositif ;

• renseigner en fin d'année le questionnaire bilan annuel adressé par la coordination.

Salles de cinéma partenaires

Les salles s'engagent à :

• organiser les séances et communiquer avec les établissements (en fonction des calendriers de projections en lien avec la coordination) ;

• suivre le calendrier des projections de la coordination, participer à la médiation du dispositif auprès des établissements ;

• prendre contact avec l'enseignant·e relais de l'établissement pour le choix des dates des séances et pour le mode de paiement afin de faciliter l'accueil des élèves ;

• signer une convention de partenariat avec les établissements ;

• accueillir les élèves dans les meilleures conditions, sanitaire et de confort, avec une jauge limitée. Ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance afin de préserver le bon déroulement de la séance ;

• proposer des projections de qualité ;

• s'engager à transmettre à la coordination : des changements de dates, la fréquentation, le bilan annuel renseigné...

• diffuser auprès de la coordination toute proposition d'animation et de programmation complémentaire, à des fins pédagogiques.

2^e Trimestre (minimum un film au choix)

ELEPHANT MAN

David Lynch

États-Unis, 1981, 2h05, noir & blanc, vostf avec Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft



© Caillet Films

Londres, 1884. Le chirurgien Frederick Treves découvre un homme complètement défiguré et difforme, devenu une attraction de foire. John Merrick, «le monstre», doit son nom de *Elephant Man* au terrible accident que subit sa mère pendant sa grossesse. Le médecin l'achète et l'arrache à la violence de son propriétaire. Il le recueille à l'hôpital pour étudier son cas... Il découvre un homme meurtri, intelligent et doué d'une grande sensibilité.

C'est par le classicisme le plus strict que Lynch repose une question qui traverse tous ses films : celle de son rapport au regard, au monstrueux et à ce qui, justement, est montré ; et enfin, du statut bien ambigu lui aussi, de ceux qui regardent.

Le Mag du ciné

Dossier pédagogique
Lycéens et apprentis au cinéma - CNC

précédé de
LE JOUR DE GLOIRE
Bruno Collet
France, 2007, 7', animation

3^e Trimestre (minimum un film au choix)

EN LIBERTÉ !

Pierre Salvadori

France, 2017, 1h48, couleur, comédie avec Adèle Haenel, Pio Marmai, Vincent Elbaz, Damien Bonnard, Audrey Tautou



© Memento Distribution

Yvonne, jeune inspectrice de police, découvre que son mari, le capitaine Santi, héros local tombé au combat, n'était pas le fic courageux et intègre qu'elle croyait ! Déterminée à réparer les torts commis par ce dernier, elle va croiser le chemin d'Antoine, injustement incarcéré pendant huit longues années. Une rencontre inattendue et folle qui va dynamiter leurs vies à tous les deux.

Si En liberté ! touche en plein cœur, ce n'est pas seulement par sa virtuosité (...). C'est parce qu'il tisse ses aventures extravagantes avec la matière même des mille petites légendes familiales et sentimentales qui tapissent nos vies.

Les Cahiers du cinéma

précédé de
LES LIAISONS FOIREUSES
Chloé Alliez et Violette Delvoye
France, 2022, 11', animation

précédé de
LUPUS
Carlos Gomez Salamanca
France / Colombie, 2016, 8'50, vostf, animation

LYCÉENS & APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE

saison 2022 - 2023

clairobscur.info



ACCOMPAGNEMENT ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Ressources pédagogiques

Des livrets Enseignant et des fiches Élève, pour chaque film, vous seront distribués en salle ou dans votre établissement. Rédigés par des spécialistes du cinéma, ces documents nationaux, édités par le CNC, accompagnent le travail sur les œuvres proposées.

Le site internet de Clair Obscur propose un espace dédié avec des contenus et des ressources pédagogiques.

Un groupe Facebook permet à la coordination et aux enseignant·e·s d'échanger sur leurs pratiques autour des films et d'être tenu·e·s informé·e·s de l'actualité du dispositif.

Actions complémentaires gratuites

En complément de l'indispensable travail effectué par les enseignant·e·s sur les films, Clair Obscur propose diverses actions complémentaires gratuites sur inscription. Il s'agit d'enrichir la culture cinématographique des élèves, de favoriser les rencontres, les échanges et les pratiques (dans la limite des places disponibles).

Les établissements situés en territoires prioritaires d'éducation artistique et culturelle seront les destinataires privilégiés de ces actions.

Parmi ces actions :

- Analyses filmiques
- Rencontres avec des professionnel·le·s et découverte des métiers du cinéma
- Atelier de découverte du montage avec la table Mashup
- Atelier de programmation de courts métrages
- Images d'archives, en partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne
- Immersions en festivals de cinéma
- Tournages en Bretagne, en partenariat avec Bretagne Cinéma

Formations pour les enseignant·e·s

• Prévisions de films programmés : projections et analyses filmiques par des professionnel·le·s du cinéma

Inscrits au Plan Académique de Formation. Inscription automatique pour tous·tes les enseignant·e·s et formateur·rice·s participant au dispositif.

Dates : les 19, 20 et 21 oct. 2022

Lieux : Le Penthièvre à Lamballe (22), La Salamandre à Morlaix (29), Le Sévigné à Cesson-Sévigné (35) et Le Ti Hanok à Auray (56)

Les prévisions permettent aux enseignant·e·s de découvrir les films et de préparer leur travail dans des conditions optimales.

• Formation thématique accompagnée par des professionnel·le·s du cinéma

Dates : les 6 et 7 avril 2023

Lieu : Ciné Manivel à Redon (35)
Thème abordé : Le montage, troisième écriture du film
Inscrite au Plan Académique de Formation. Inscriptions auprès de Clair Obscur.

• Formation complémentaire des enseignant·e·s nouvellement inscrit·e·s – en ligne

Dates : le 9 novembre 2021

Initiation à l'analyse filmique et à l'étude de films en classe. Inscriptions auprès de Clair Obscur.

• Formations complémentaires thématiques – en ligne
Les Monstres au cinéma, Les Héroïnes au cinéma, Le Cinéma documentaire.

Dates communiquées ultérieurement (une demi-journée par trimestre) – Inscriptions auprès de Clair Obscur.